

Un pogrom récent, héritage de l'antijudaïsme

10 juillet 1941. Le massacre des juifs de Jedwabe en Pologne est certes associé à l'irruption de la Wehrmacht en cette partie du pays anciennement russe. Mais le massacre a été le fait des Polonais, d'eux seuls, à qui la Wehrmacht n'avait rien demandé. 1 600 juifs vivaient dans cette bourgade et 7 seulement ont survécu, sauvés par une Polonaise qui habitait le voisinage. Tous les autres ont été massacrés par leurs voisins à coups de pieu, brûlés à l'essence ou noyés dans les marais.

« L'heure est venue de régler leur compte à ceux qui avaient crucifié Jésus-Christ », expliqua l'un des massacreurs après coup, en 1949. « Oui, on nous l'a appris à l'école. » Il confirma que les Polonais avaient agi de leur plein gré, les Allemands assistant en riant au spectacle de ces atrocités et prenant des photos. Quant au curé, appelé au secours par quelques malheureuses victimes, il refusa d'intervenir.

Comme pour être témoins d'un horrible « miracle », nous rapporte Jan T. Gross, auteur de *Les Voisins*, tous ces Polonais, des enfants aux vieillards, hommes et femmes, accourraient le visage en joie pour voir ces victimes que des meurtriers polonais avaient tuées à coups de gourdin.

Apprendre que les juifs avaient crucifié Jésus était bien la première blessure qu'avaient reçue ces Polonais dès leur plus tendre enfance. Héritée de génération en génération, elle avait suscité un désir de vengeance et celui-ci enfin était satisfait.

« On nous l'avait appris à l'école »...

De fait, depuis la Constitution de 1921, l'Église catholique disposait en Pologne de 90 % des subventions accordées aux écoles où l'enseignement religieux était la règle. Encore en 1936, une *Lettre pastorale* du primat de Pologne accusait les juifs de tous les maux. On était loin de l'époque heureuse où, protégés par le monarque, les juifs avaient obtenu de Sigismond-Auguste une charte de protection, moyennant impôt comme il se doit. Avec l'éclatement du pays, au XVIII^e siècle, revenait le temps des persécutions que l'Église catholique avait encouragées en contestant les lois de protection que les juifs avaient obtenues, menaçant de châtiment ceux qui avaient crucifié Jésus, à moins de se convertir.

Sauf qu'à l'école on ne leur avait pas dit que Jésus était juif...

Ce massacre était le signe annonciateur de l'extermination systématique qu'allait perpétrer le pouvoir nazi, facilité par la présence de la Wehrmacht mais d'initiative exclusivement populaire et spontanée.

Ce pogrom était l'exakte et pure expression d'un ressentiment millénaire.

« On nous l'avait appris à l'école. »

Mais en Allemagne aussi bien et pas seulement à l'école pour autant que toute culture engraine l'hostilité aux juifs et la soutient : catéchisme, éducation familiale, prédication... Sur cet antijudaïsme s'est greffé un antisémitisme né pour une part de la démocratisation des sociétés occidentales, à la suite de la Révolution française. La démocratie a en effet permis aux juifs, devenus citoyens, de se disséminer dans la société, d'avoir désormais des activités différenciées – les arts, la littérature, la politique, etc. – et plus seulement les petits

métiers ou le commerce de l'argent en rapport ou non avec l'État. Perçus dorénavant comme des concurrents, ils se trouvent être à la fois en dedans et en dehors de la société dans la mesure où nombre d'entre eux gardent en partie ou en totalité leurs traditions, au point que peut naître l'idée qu'ils constituent une race. Ainsi, un antisémitisme plus ou moins raciste peut se surajouter à l'antijudaïsme d'origine qu'avait également sécrété depuis des siècles leur activité de prêteurs.

L'intérêt de l'ouvrage de Jeanne Favret-Saada est de montrer qu'est schématique cette présentation de la relation d'un passage de l'antijudaïsme à l'antisémitisme. Plutôt qu'y voir une succession de deux phénomènes, elle montre que l'héritage culturel de l'antijudaïsme peut survivre comme « une butte-témoin », selon son



© Photo12.com – collection cinéma

La Passion, conservatoire du ressentiment.

expression, au milieu d'une société qui s'est transformée et qui pour une part assume son antisémitisme.

Son argumentation s'appuie sur l'examen du *Mystère de la Passion* tel qu'on le commémore à Oberammergau en Bavière depuis 1634, et qui accède à la gloire internationale au XIX^e siècle, attirant plusieurs centaines de milliers de participants – souvent venus d'outre-Atlantique. Dès 1901, le *Mystère* bavarois n'avait pas manqué d'être accusé de célébration antisémite alors qu'à cette date le terme « antijudaïsme » eût été tout autant approprié, encore que la fusion des deux sentiments se fût déjà effectuée. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des associations juives américaines et d'autres, non juives, dénoncent ces traits du *Mystère*. Certes, depuis Vatican II, l'Église exprima une repentance sincère, promettant de revoir la formulation des catéchismes et autres sermons. À la quatrième session de Vatican II (1962-1965), Paul VI déclare que « l'Église reconnaît et assume son origine juive ; les juifs, nos frères, ne sont pas responsables de la mort de Jésus-Christ sur la croix ».

Mais sans assumer pour autant le passé de ses relations avec les juifs. De sorte qu'au nom de la tradition à respecter, sauf à quelques détails près, les Oberammergau purent perpétuer l'esprit antijuif de leur *Passion*. Le spectacle était en effet construit de telle sorte que, pas plus que les Polonais de Jetwabne, les participants ne pouvaient penser que Jésus était juif lui aussi – ce qui exaspérait leur ressentiment contre ceux qui l'avaient crucifié.

De leur côté, malgré cette repentance exprimée par Jean XXIII en Terre sainte, les juifs de la diaspora et d'Israël gardent un vif ressentiment contre la papauté

dont le comportement à l'égard des nazis demeure une tâche indélébile. Même si son silence obstiné durant le génocide, bien identifié par le rapport du cardinal Spellmann en mai 1942, s'explique à la fois par sa ferveur pour l'Allemagne et son hostilité au bolchevisme et aux « marxo-démocraties », la blessure demeure. Elle est demeurée vive même si d'autres que les juifs – les Serbes notamment – ont été victimes de ces crimes et de ce silence complice.

Depuis, le ressentiment des juifs a été maintes fois réactivé, notamment par la béatification du pape Pie IX qui traitait les juifs de « chiens », une décision présentée comme une affaire interne de l'Église catholique « qui ne nuit en rien à leur réconciliation avec eux ».

Quant au ressentiment contre les responsables du génocide ou leurs complices – tels les gens de Vichy –, il a pu s'atténuer en ce qui concerne les dirigeants allemands pour autant qu'avec constance, depuis cette tragédie, ceux-ci, de Brandt à Schröder, ont multiplié les signes de repentance et manifesté ainsi que la culpabilité de leur pays ne cessait de les tarauder.

Il n'est pas sûr pour autant que la classe moyenne ou les classes populaires d'un certain âge partagent cette attitude. Se rappelant leurs anciennes victoires et leur gloire retrouvée grâce à leur économie, ils éprouvent rarement de repentir, ils cultivent la confiance en leur force et vivent avec bonne conscience.

Ainsi, en 1958, un commerçant allemand disait à Jean Amery, survivant d'un camp de la mort, « que le peuple allemand ne gardait aucune rancune au peuple juif : il n'en voulait pour preuve que la généreuse politique de réparations menée par le gouvernement auquel l'État d'Israël rendit pleinement hommage... Ayant telle-

ment souffert à Stalingrad ou ailleurs, les Allemands ne gardaient rancune ni aux résistants ni aux juifs. N'étaient-ils pas tous des victimes ? (sic) ».

C'est alors et alors seulement que ressuscita le ressentiment de Jean Amery, belge, résistant et israélite. Face à l'arrogance de la nouvelle Allemagne, il était à nouveau seul et impuissant.

D'autres meurtrissures ont suivi.

Que la construction du *Mémorial* de l'Holocauste à Berlin a été pour partie confiée à la société qui, pendant la guerre, produisait le Zyklon B, selon le *Frankfurter Rundschau*.

Qu'aux dires du député chrétien-démocrate, Martin Hohmann, le 14 novembre 2003, « les Allemands n'ont jamais eu droit à l'indulgence. La clique dominante des historiens et des hommes politiques s'y oppose de toutes ses forces... oubliant que les juifs aussi ont commis des crimes, que ce sont ces juifs bolcheviks qui ont traumatisé Hitler ».

On reviendra sur ce mythe.

Une croisade contre des chrétiens hérétiques

Pour le catholicisme, l'*hérésie* avait été le principal ennemi à combattre. Il avait fallu plus d'un siècle pour que se constitue le credo unique qui le fondait. Au début du v^e siècle, saint Augustin comptabilisait 88 hérésies. « Est hérétique celui qui non seulement est dans l'erreur mais s'y obstine. » Dès l'époque de Constantin, ceux qui refusaient l'autorité des Pères de l'Église étaient poursuivis par l'État avant que, quelques siècles plus tard, l'hérésie ne fût identifiée à un crime de lèse-